

Compte Rendu de la réunion du Conseil Municipal du 13 mars 2012

Etaient présents :

MINIER Marcel, Maire
GUILLARD François, 1^{er} adjoint
MORICE Anne-Marie, 2^{ème} adjointe
GUILLARD Joël, 3^{ème} adjoint
TROUVE David, 4^{ème} adjoint
CARRISSANT Pierrick
BESNARD Jacques
BRIAND Claude
GARCON Jean-Paul
ROUYER David
TALLEC Christa (*Procuration*)
MOYNAT Isabelle

Etaient absents :

TROCHU Pierre

Ordre du jour :

- ***Modification des statuts de la communauté de communes***
- ***Modification de poste***
- ***Fiscalité directe locale***
- ***Familles rurales Budget prévisionnel 2012***
- ***Subvention 2012 Office des sports de Saint-Méen-Le-Grand***
- ***Subvention 2012 ADMR***
- ***Divers***

- ***Modification des statuts de la communauté de communes***

Monsieur le Maire fait part au conseil que par délibération en date du 23 janvier 2012, le conseil communautaire a approuvé la modification des statuts de la Communauté de Communes du pays de Saint Méen le Grand. Cette modification porte sur la prise de compétence Transports, l'adhésion au Syndicat mixte E-Mégalis et la suppression de la compétence relative aux énergies renouvelables. Monsieur le Maire indique que le conseil municipal doit se prononcer sur cette modification

Le conseil municipal, après en voir délibéré, à l'unanimité,

- Donne un avis favorable à la modification des statuts de la Communauté de Communes du pays de Saint Méen le Grand portant la prise de compétence transports, l'adhésion au Syndicat mixte E-Mégalis et la suppression de la compétence relative aux énergies renouvelables

- ***Modification de poste***

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'un poste d'agent d'entretien et de service (grade d'adjoint technique de 2^{ème} classe), a été créé le 18 novembre 2008 pour le ménage des salles (salle polyvalente, salle de sport, salle de tennis) et de la mairie sur la base de 8 heures hebdomadaires.

Monsieur le Maire fait part de la nécessité de porter le temps de travail de ce poste de 8 heures à 16 heures hebdomadaires pour que le ménage qui doit être effectué à l'école publique de Muël soit assuré. Il souligne que l'agent a accepté cette modification de temps de travail. Le comité technique paritaire du Centre de gestion d'Ille et Vilaine a été saisi le 9 mars 2012.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide d'augmenter le temps de travail du poste d'agent d'entretien et de service (grade d'adjoint technique de 2^{ème} classe), de 8 heures à 16 heures.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette modification de poste.

- **Fiscalité directe locale**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les taux d'imposition appliqués en 2011 par la commune :

Taxe d'Habitation :	12.02 %
Taxe Foncier bâti :	12.12 %
Taxe Foncier non bâti :	34.72 %

Monsieur le Maire demande au conseil de se prononcer pour une augmentation des taux en 2012 ou une reconduction des taux de 2011.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide une augmentation de 1% des taux de 2011, à savoir :

Taxe d'Habitation :	12.14 %
Taxe Foncier bâti :	12.24 %
Taxe Foncier non bâti :	35.06 %

- **Familles rurales Budget prévisionnel 2012**

Monsieur le Maire fait part au conseil du budget prévisionnel de familles rurales pour le centre de loisirs de SAINT MEEN LE GRAND. La participation de la commune serait de 3006.78 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- accepte la participation de la commune à Familles Rurales pour un montant de 3006.78€ (budget prévisionnel)
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette participation.

- **Subvention 2012 Office des sports de Saint-Méen-le-Grand**

Monsieur le Maire fait part de la demande de subvention de l'office des sports de Saint-Méen-le-Grand pour un montant de 1349.36 € (1.67 € * 808 habitants).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide

- de verser la subvention de 1349.36 € à l'office des sports
- d'inscrire au compte 65748 les crédits nécessaires,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette subvention

– **Subvention 2012 ADMR**

Monsieur le Maire fait part de la demande de subvention de l'ADMR du Canton de Saint-Méen-le-Grand pour 2012.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide

- de verser une subvention de 200 € à l'ADMR
- d'inscrire au compte 65748 les crédits nécessaires,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette subvention

- **Divers**

Préparation du budget 2012